

CPGE DROIT - ÉCONOMIE



Lycée Jean-Baptiste Corot Douai - Faculté de Droit de Douai

LA CLASSE PREPARATOIRE DROIT-ECONOMIE ENS RENNES D1 : UNE FORMATION SECURISEE

L'étudiant est inscrit à la fois à la Faculté de Droit de Douai en première année de licence de Droit et en CPGE au Lycée Corot de Douai. (à l'internat ou à l'externat selon le choix de l'étudiant). Chaque semestre universitaire est validé par la Faculté de Droit si l'étudiant réussit ses examens. L'association des deux cursus permet ainsi d'acquérir des compétences, des méthodes de travail et des connaissances complémentaires en vue de préparer le concours de l'ENS Rennes D1 à l'issue de la deuxième année de CPGE. Dans le cadre de ce double cursus, l'étudiant est assuré de poursuivre en licence 3 s'il valide tous ses semestres à la Faculté durant les 2 années de CPGE.



L'arrêté du 31 mai 2018 qui définit l'organisation générale des études et les horaires des classes préparatoires économiques et commerciales aux grandes écoles, est consultable à partir du lien suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037146627>



FRAIS DE SCOLARITE AU TITRE DE LA DOUBLE INSCRIPTION EN LICENCE

- Aucun frais pour l'inscription en CPGE au lycée Corot, sauf frais de demi-pension et d'internat.
- Frais de scolarité au titre de la double inscription en Licence
- Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est à régler, avant l'inscription administrative, par chaque étudiant dans la plupart des formations présentes sur Parcoursup.

Pour plus d'informations sur les formations concernées par le paiement de la CVEC et les exonérations prévues :

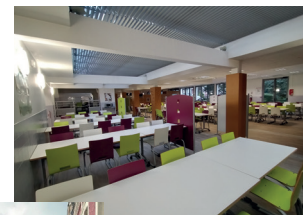
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Par année pour les étudiants non boursiers : 170 euros

Par année pour les étudiants boursiers : aucun frais

INTERNAT ET RESTAURANT SCOLAIRE

Le lycée Corot dispose d'un internat ouvert du lundi matin au vendredi matin. Les étudiants peuvent y prendre leurs 3 repas. L'internat est fermé le week-end.



24
places CPGE
internat filles
et garçons



LES ATTENDUS NATIONAUX

- S'intéresser aux questions contemporaines et d'actualité, notamment dans le domaine des sciences sociales, et avoir un intérêt pour les disciplines juridiques et économiques.
- Disposer d'un solide niveau de culture générale et de compétences d'analyse, de synthèse et d'expression écrite et orale en français et en langues étrangères. Ces compétences peuvent être attestées par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale en langues vivantes, philosophie, histoire-géographie et en sciences économiques et sociales.
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu et approfondi ainsi que des capacités d'organisation. Faire preuve d'une curiosité intellectuelle pour les questions abordées dans les disciplines mentionnées.

LES ATTENDUS COMPLEMENTAIRES

Informations sur les parcours d'études conseillés aux lycéens :

Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre au moins l'un des enseignements de spécialité suivants : Sciences économiques et sociales, Littérature, langues et cultures de l'Antiquité, Humanités, littérature et philosophie, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ou Langues, littératures et cultures étrangères. L'option Droit et Enjeux du Monde Contemporain est très appréciée.



CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

En CPGE au lycée Corot

Langues vivantes A et B	2h par LV par semaine	4 ECTS +2 ECTS au S1 + 3 ECTS au S2
Economie et méthodologie	3h/semaine	3 ECTS
TD de Droit, Droit civil, Droit public et méthodologie	5h/semaine	12 ECTS au S1 8 ECTS au S2
Heures de Khôlle	30 min/semaine	
Préprofessionnalisation	stage professionnel au S2, mi-juin à début juillet	2 ECTS

Ces 5 enseignements sont validés uniquement en CPGE et sont pris en compte pour l'obtention des semestres de la licence de Droit.

À la Faculté de Droit

Cours magistraux de :

Droit Civil	36h en S1 Et 36h en S2	3 ECTS au S1 3 ECTS au S2
Organisation judiciaire	24 h en S1	2 ECTS
Histoire du Droit	36 h en S1	2 ECTS
Histoire des institutions modernes	36h en S2	2 ECTS
Vie Politique	24h en S1	2 ECTS
Philosophie du Droit	24h en S2	3 ECTS
Relations Internationales	24h en S1	3 ECTS

POURSUITE D'ÉTUDES

- École Normale Supérieure de Rennes
- Écoles de commerce et de management (via les concours « Passerelle » et « Tremplin »)
- Magistères de droit en université : (magistère de Droit des activités économiques de la Sorbonne ou magistère juriste d'affaires de l'Université Panthéon Assas)
- Instituts d'études politiques
- Écoles de communication ou de journalisme
- Admission en Licence 3 à la Faculté de droit pour les élèves ayant validé leurs deux années de Licence dans le cadre de la D1.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Les débouchés conformes à ces missions peuvent se décliner autour de plusieurs pôles soit après une licence de droit, soit après l'admission à l'École Normale Supérieure de Rennes
- Métiers de cadres de la fonction publique en préparant les concours d'accès aux grands Corps de l'État.
- Métiers du droit ou de l'économie (poursuites d'études possibles en 3ème année de licence, masters en droit public ou privé)
- L'enseignement supérieur : maître de conférences, professeur des universités...
- La recherche (publique ou privée) : chargé de recherche, directeur de recherche, ingénieur d'études, ingénieurs de recherche
- L'enseignement secondaire : professeur agrégé (classes préparatoires, BTS, IUT, universités, écoles d'ingénieurs...), personnel de direction (chef des travaux, proviseur), personnel du corps de l'inspection (inspecteur d'académie, inspecteur général).



**Journée Portes
Ouvertes
1er février 2025
9h à 12h**

Lycée Jean-Baptiste Corot

133 Rue St Vaast - BP 90810 - 59508 Douai Cedex
03 27 71 81 20 – ce.0590064z@ac-lille.fr
<https://corotdouai.etab.ac-lille.fr/index.html>



**Journée Portes
Ouvertes
25 janvier 2025
9h à 17h**

Faculté de Droit Alexis de Tocqueville
508 Rue d'Esquerchin, 59500 Douai
03 27 94 50 50